

**AU PASSAGE À NIVEAU,
PROTÉGEONS NOS VIES**

JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2012

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

- > Le communiqué de presse
- > L'opération de proximité en région
- > Le 5 juillet - Une campagne au plus près des usagers
- > Le rendez-vous de la presse nationale
- > Laura Flessel, prescriptrice de la campagne 2012
- > Les comportements à risque visés par la campagne 2012
- > Tout savoir sur le passage à niveau, un carrefour pas comme les autres
- > RFF sécurise le réseau
- > Les 7 actions de la politique d'amélioration de la sécurité menée par l'Etat
- > Les radars de franchissement aux passages à niveau
- > Les innovations en faveur de la sécurité
- > Trois exemples de passages à niveau améliorés
- > Des règles à respecter
- > Les partenaires de l'opération
- > Contacts presse
- > ANNEXES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 5 juillet 2012

Le 5 juillet 2012, RFF se mobilise sur le terrain pour la sécurité routière aux passages à niveau.

Le 5 juillet, à la veille des départs en vacances, Réseau Ferré de France organise, avec le soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de la Sécurité routière (DSCR), en collaboration avec les collectivités locales, l'Association Prévention Routière (APR) et la SNCF, une grande journée de mobilisation et de prévention pour la sécurité aux passages à niveau. Lors de cette journée, des actions de sensibilisation seront organisées sur 12 passages à niveau répartis sur le territoire. Ces actions locales sont soutenues par une campagne nationale, affichage, radio et internet, lancée le 7 juin dernier lors de la Journée Mondiale de Sécurité Routière aux passages à niveau.

Une mobilisation qui porte ses fruits

En France, 98% des accidents qui surviennent lors d'un franchissement de passage à niveau sont la conséquence du non respect du code de la route ; vitesse d'approche excessive, perte de contrôle du véhicule, passage en chicane lorsque les barrières sont baissées, ou non respect du panneau STOP. En 2011, 110 collisions aux passages à niveau ont été à l'origine de 29 décès. Les accidents ont été divisés par deux en 10 ans grâce à la politique d'amélioration et de suppression des passages à niveau menée par RFF, l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi qu'aux campagnes de prévention. Sur les deux dernières années, Réseau Ferré de France a comptabilisé une baisse de 30% de décès par rapport à 2009.

Les comportements à risque visés par la campagne de prévention 2012

L'Etat, la Sécurité routière, la prévention routière, la SNCF, les collectivités locales et RFF poursuivent leurs actions pour faire changer les comportements en faisant prendre conscience des risques routiers. Ainsi, la campagne de prévention met l'accent sur quatre personnages, qui, à travers des histoires de la vie quotidienne, des situations habituelles, vont basculer dans un drame par la prise de risques méconnus. Autant de situations auxquelles nous pouvons échapper avec du bon sens, de la patience et en respectant le code de la route.

Actions de proximité avec les forces de police et de gendarmerie

Depuis 2008, une fois par an, des opérations sur le terrain, menées par les Directions régionales de RFF, seront organisées le 5 juillet toute la journée, pour sensibiliser tous les usagers de la route, sur 12 passages à niveau, avec l'appui de la Police et de la Gendarmerie, des collectivités territoriales, de la SNCF et de l'Association de Prévention routière. Les règles de sécurité routière seront rappelées aux usagers de la route. Cette problématique de sécurité a fait l'objet d'une journée mondiale de sécurité routière, initiée par RFF le 7 juin 2012, lors de laquelle 42 pays ont rejoint cette démarche de prévention.

Contacts presse :

Réseau Ferré de France : Manon de CASSINI - HERAIL, Tél. : 01 53 94 31 38
manon.herail@rff.fr

Agence Verte : Sophie NUNZIATI, Tél. : 01 77 35 18 52
snunziati@agenceverte.com



Quelques chiffres clés :

- 18 138 passages à niveau en France dont un peu moins de 15 000 passages à niveau publics ouverts à la circulation des trains et des véhicules ;
- Chaque jour, les passages à niveau en France sont traversés en moyenne par 16 millions de véhicules et près de 450 000 fermetures ont lieu pour le passage de trains ;
- En 2011, près de 200 passages à niveau ont été supprimés et 263 améliorés ;
- En 2011, 43 millions d'euros ont été engagés pour améliorer les passages à niveau, financés par l'Etat, les collectivités territoriales et RFF.

Accidentologie :

- France : 110 collisions et 29 tués en 2011. En 2010 et 2011, le nombre de tués est le plus bas jamais atteint et conforte une tendance générale à la baisse (28 tués en 2010 contre 55 tués il y a 10 ans). 30% de décès en moins sur les passages à niveau entre 2009 et 2011 ;
- Monde : 6 100 morts aux passages à niveau par an dans le monde ;
- Europe : 619 collisions et 359 morts en 2010 au sein de l'UE, 831 accidents en 2009 ;
- Les morts aux passages à niveau représentent 1.2% des tués sur les routes en Europe et 0,7% en France.

TOUTES LES INFOS, TOUTES LES VIDEOS, TOUS LES DOSSIERS D'INFO SUR :

www.securite-passageaniveau.fr



L'OPÉRATION DE PROXIMITÉ EN RÉGION

(voir le descriptif des sites en annexe)

Le 5 juillet 2012, une journée de prévention en France : à la veille des départs en vacances, des actions de sensibilisation et de prévention auront lieu sur 12 passages à niveau auprès des usagers de la route.

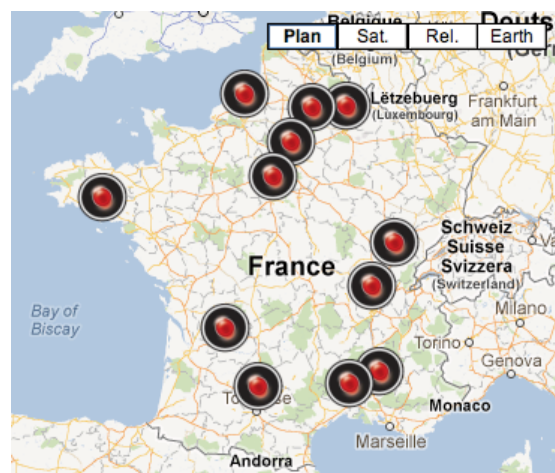
Pour la 5^{ème} année consécutive, L'Etat, la Sécurité routière, la prévention routière, la SNCF, les collectivités locales et RFF organisent une opération de sensibilisation aux abords des passages à niveau.

Sur les 12 passages à niveau choisis, des banderoles «Aux passages à niveau, protégeons nos vies» signaleront aux usagers l'opération en cours. Ce sera l'occasion de rappeler aux conducteurs arrêtés devant le passage à niveau les règles de sécurité. Cette opération sur tout le territoire national est réalisée par Réseau Ferré de France avec l'appui de la Police, de la Gendarmerie, des collectivités territoriales, de la SNCF et de l'Association de la Prévention routière.

Les passages à niveau participants à l'opération de terrain

- 1- Le Thor en PACA, PN 8
- 2- Toulouse en Midi Pyrénées, PN 189 bis
- 3- Saint Pierre de Quiberon en Bretagne, PN 470
- 4- Bergerac en Aquitaine, PN 427
- 5- St Jean de la Ruelle en région Centre, PN 91
- 6- Reims en Champagne Ardennes, PN 38
- 7- Coyolles en Picardie, PN 43
- 8- Lunel en Languedoc Roussillon, PN 23
- 9- Oullins en Rhône Alpes, PN 375
- 10- Notre Dame de Bondeville en Haute Normandie, PN 45
- 11- Mennecy en Ile-de-France, PN 19
- 12- Vercia en Franche Comté, PN 36

Carte des passages à niveau concernés par l'opération 2012



LE RENDEZ-VOUS DE LA PRESSE NATIONALE

Jeudi 5 juillet

Passage à niveau de Mennechy

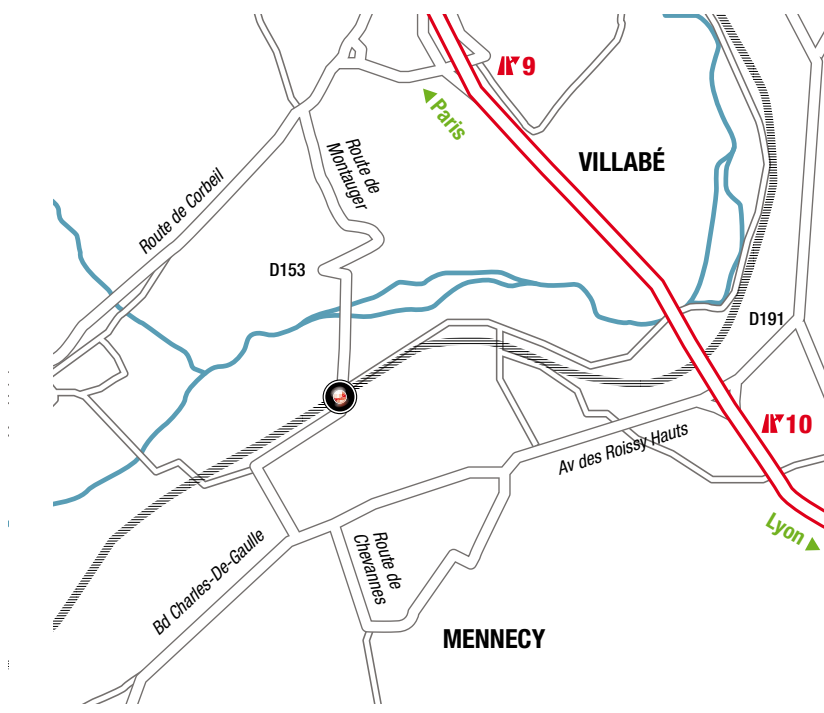
Le 5 juillet 2012, Frédéric Cuvillier, Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, Hubert du Mesnil, Président Directeur Général de RFF, Frédéric Péchenard, Délégué général à la Sécurité et à la Circulation routière, Jean-Yves Salaün, Délégué général de l'Association Prévention routière, SNCF, Conseil Général participeront à l'opération de sensibilisation sur ce passage à niveau d'Essonne.

Situé dans l'Essonne, à 40 km de Paris, sur une route départementale très fréquentée aux abords d'une gare francilienne, ce passage à niveau est franchi chaque jour par 11 650 véhicules et 56 trains (RER D).

Ce passage à niveau est sur la liste des passages à niveau prioritaires. Des travaux de suppression sont en cours et devraient s'achever en 2013.

Le 5 juillet sera l'occasion de rappeler à tous les règles de sécurité routière à respecter aux abords des passages à niveau.

Plan d'accès





LE 5 JUILLET 2012 - UNE CAMPAGNE AU PLUS PRÈS DES USAGERS

« Au passage à niveau, protégeons nos vies »

La campagne s'adresse au grand public et vise en particulier les comportements à haut risque.

« Nous pouvons tous, un jour ou l'autre, risquer nos vies juste pour gagner un peu de temps », telle est la thématique choisie par RFF pour illustrer l'opération de sensibilisation 2012.

Sans chercher à stigmatiser une certaine catégorie de population, la campagne rappelle qu'en étant tout simplement « vigilant » et respectueux des règles de bonne conduite, il n'y a pas de danger lors de la traversée du passage à niveau.

Cette campagne met en scène quatre personnages, qui, à travers quatre histoires du quotidien, vont faire basculer leur vie. « Imprudente », « Inconscient », « Impatiente » et « Insouciant », autant de situations à risques auxquelles ces personnes auraient pu échapper avec une meilleure prise de conscience, davantage de patience et un respect des règles du code de la route.

Cette campagne de prévention originale accompagnera l'opération de proximité menée en région par Réseau Ferré de France et ses partenaires.

UNE CAMPAGNE RADIO

> Pour la 2^{ème} année, un spot radio, enregistré par Laura FLESSEL, afin de donner plus de force au message de prévention, est diffusé du 7 juin au 8 juillet :

- Sur Autoroute Info 107.7 du 7 juin au 7 juillet 2012
- Sur France Info le 7 juin 2012 puis du 5 au 8 juillet 2012
- En région du 1^{er} au 8 juillet 2012 : France Bleu Orléans, France Bleu Alsace, France Bleu Gironde, France Bleu Toulouse, France Bleu Isère, France Bleu Haute-Normandie, France Bleu Bourgogne, France Bleu Provence, France Bleu Nord, France Bleu Loire Océan, France Bleu Herault.

> 28 reportages radios mis à disposition des radios locales et accessibles sur le site et viennent compléter le dispositif :

<http://rff.inforadio.fr/fr/communiquer/journee-mondiale-de-prevention-routiere-aux-passages-a-niveau-1/744?fromadmin=true>.

UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE VISIBLE DU 7 JUIN AU 28 JUILLET

- Sur les sites aux abords des passages à niveau concernés par la Journée Nationale du 5 juillet
- Sur 800 panneaux de la prévention routière du 1^{er} au 28 juillet
- La campagne sera relayée sur internet via le site www.securite-passageaniveau.fr et la diffusion de bannières le 9 juin sur 70 sites à fort trafic.

WWW.SECURITE-PASSAGEANIVEAU.FR : LA PLATEFORME D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION

Un site d'information qui reprend l'actualité nationale et internationale sous forme de témoignages, vidéos et reportages audio.





LAURA FLESSEL, PRESCRIPTRICE

Enregistré par Laura FLESSEL, afin de donner plus de force au message de prévention, un spot radio sera diffusé du 7 juin au 8 juillet sur Autoroute Info, France Info et 11 radios régionales France Bleu.

Pour la 2^{ème} année consécutive, Laura FLESSEL, s'engage aux côtés de RFF.

4 questions à Laura Flessel, porte drapeau de la France aux JO de Londres

Pourquoi vous engager aux côtés de RFF pour cette campagne de prévention aux abords des passages à niveau ?

Réseau Ferré de France est devenu, depuis les championnats du monde d'escrime 2010, le partenaire de la Fédération française d'escrime. C'est une excellente nouvelle pour notre fédération, pour notre sport qui mérite bien plus d'attention. Notre sport n'est pas seulement le premier pourvoyeur de médailles aux jeux olympiques. L'escrime et ses champions véhiculent et portent des valeurs fortes en lesquelles RFF croit. Lorsque Réseau Ferré de France m'a demandé de m'engager dans cette campagne de sensibilisation, cela m'a semblé naturel de dire oui ; à la fois pour véhiculer ce message de prévention mais aussi pour partager des convictions fortes en matière de sécurité et de respect des règles de conduite.

Quelles sont les valeurs de l'escrime qui peuvent être transposées en matière de sécurité ?

Depuis 33 ans que je pratique l'escrime, dont 20 ans au plus haut niveau, je n'ai jamais eu d'accident. Cela s'explique notamment par la rigueur mise en place par les instances internationales de l'escrime en matière de sécurité. Chaque escrimeur est sensibilisé très jeune aux notions de sécurité et cela devient un réflexe qui l'accompagne toute sa vie. Avant chaque combat, notre tenue et nos armes sont scrupuleusement vérifiées, à la fois par un contrôleur technique et par les arbitres. Sur la piste, nous veillons tout autant sur la sécurité de nos adversaires qu'ils veillent sur la nôtre. Nous combattons, certes, mais pas au prix de notre sécurité, donc de notre vie.

La plupart des accidents au passage à niveau sont liés à la vitesse ou au fait que l'on soit pressé. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Une notion toute simple, propre à tout escrimeur : le respect. Dans les accidents au passage à niveau, cette valeur fondamentale qui doit régir le comportement de tout usager de la route est bafouée. En ne respectant pas la signalisation et les règles propres aux passages à niveau, on met sa vie et celle des autres en danger. Et tout ça pour quoi ? Arriver à l'heure au travail ? Ne pas rater la dernière séance de cinéma ? Récupérer son enfant à l'heure à l'école ? Aucune des excuses données lors de ces accidents ne justifie que l'on sacrifie sa vie ou celle d'autrui. La vie est un don trop précieux pour lui manquer de respect.

Quelle conductrice êtes-vous ?

Je suis une conductrice respectueuse des autres, même si je dois bien l'avouer : ce n'est pas tous les jours facile dans une ville comme Paris ! Je pense que la journée de la gentillesse au volant devrait être mise en vigueur 365 jours par an ! J'ai une fille de 10 ans. Dans quelques années, elle sera en âge de conduire. Lorsque nous sommes en voiture, je lui montre les dangers de la route, je lui explique la signification des panneaux de signalisation, je fais son apprentissage, je la sensibilise en douceur et lui inculque les notions de respect transmises par ma mère. Les parents ont un rôle d'éducation essentiel à jouer dans le comportement de leurs enfants... futurs usagers de la route.



LES COMPORTEMENTS À RISQUE VISÉS PAR LA CAMPAGNE 2012

La tendance des collisions aux passages à niveau est à la baisse depuis dix ans, passant de 238 à 110 collisions en 2011.

En 2010 et 2011, le nombre de tués est le nombre le plus bas jamais atteint, et conforte une tendance générale en baisse avec 28 tués en 2010, 29 en 2011 contre 36 en 2009, et 55 il y a dix ans.

Quelles sont les principales causes d'accidents ?

Dans plus de 98 % des cas, l'accident est dû au non-respect du code de la route avec notamment :

- Une vitesse d'approche élevée des véhicules, qui n'ont pas le temps de s'arrêter et percutent le train qui passe ;
- Passages en chicane entre les barrières fermées (voitures, piétons ou cyclistes) ;
- STOP grillé (passage à niveau à croix de St André) ;

30 % à 50 % des fermetures de passages à niveau voient un usager de la route passer en infraction.

Qu'est-ce qui provoque un comportement à haut risque ?

C'est ce qu'ont voulu savoir Réseau Ferré de France avec l'IFSTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports de l'Aménagement et des Réseaux), grâce à une étude menée en 2009 sur les causes d'accidents et de passages en infraction.

Les résultats ont révélé que les principales raisons des usagers qui « grillent » les feux de passages à niveau sont les suivantes :

- Ils estiment que le temps d'attente est trop long, alors que la durée pour le passage d'un train est de l'ordre de 30 secondes à 1 minute en moyenne ;
- Ils pensent connaître parfaitement le cycle de fermeture du passage à niveau ; ce sont en général des usagers habitués empruntant souvent le même itinéraire ;
- Certains ont oublié la signification de panneaux de signalisation comme le panneau triangulaire avec une barrière, panneau de pré-signalisation situé 150 mètres avant le passage à niveau, ou encore la croix de Saint-André. Ces panneaux doivent rendre les conducteurs encore plus vigilants ;
- Ils pensent qu'il n'y a pas de sanction, alors que « griller » un feu rouge clignotant de passage à niveau est passible d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire et d'une amende de 135 euros.

TOUT SAVOIR SUR LE PASSAGE À NIVEAU, UN CARREFOUR PAS COMME LES AUTRES

Pour 29 973 kilomètres de lignes ferroviaires, RFF dénombre 18 138 passages à niveau en France, dont près de 15 000 qui sont en activité. Ils sont traversés chaque jour par 16 millions de véhicules et sont fermés près de 450 000 fois par jour pour le passage de trains.

Parmi les passages à niveau publics pour voiture, plus de 10 500 sont équipés de feux et de barrières automatiques et plus de 3 500 sans barrière.

Un passage à niveau n'est pas un carrefour comme les autres :

- Un train roule vite : jusqu'à 160 km/h, même en ville ;
- Il est très lourd : 1 500 tonnes, voire plus ;
- il n'a pas le temps de s'arrêter même si le conducteur voit un obstacle : à 100 km/h, un train met 1 000 mètres pour s'arrêter, quand une voiture met en moyenne 80 mètres.

Une collision entre un train et une voiture est mortelle pour l'automobiliste pratiquement une fois sur deux. En comparaison, 5 % des accidents de la route sont mortels.

En termes de répartition territoriale, moins de 1 % des passages à niveau sont situés sur des routes nationales, 30 % sont sur des routes départementales et 70 % des passages à niveau se situent sur des voies communales.



RFF SÉCURISE LE RÉSEAU

En moyenne, une centaine de passages à niveau est supprimée chaque année à travers la création d'un ouvrage dénivelé (pont ou passage sous terrain), d'une route de déviation vers un pont ou un souterrain déjà existant, fermeture de la ligne ou de la route. En 2011, près de 200 passages à niveau ont été supprimés et 263 ont été améliorés : installation de feux à diodes, de feux sur potence, d'îlots séparateurs de sens, de mesures pour réduire la vitesse d'approche, etc.



Les passages à niveau dits « prioritaires » :

En 2005, 364 passages à niveau avaient été jugés prioritaires (importante circulation journalière de trains et de véhicules au passage à niveau). Il en reste moins de 200 en 2011.

Une centaine de projets (études ou travaux) de suppression de passages à niveau par création d'ouvrages dénivelés sont en cours depuis fin 2011.

43 millions d'euros d'investissements ont été engagés en 2011 par l'Etat, RFF et les collectivités territoriales pour améliorer ou supprimer les passages à niveau.

LES 7 ACTIONS DE LA POLITIQUE D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ MENÉES PAR L'ÉTAT EN PARTENARIAT AVEC RFF, ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1 - Supprimer les passages à niveau prioritaires (qui concentrent une grande partie des accidents) en construisant un ouvrage dénivelé (pont ou souterrain sur ou sous la voie ferrée).

2 - Améliorer la sécurité des passages à niveau ayant des incidents répétés, après diagnostic avec le gestionnaire routier, essentiellement en cherchant à modifier le comportement des usagers (empêcher les passages en chicane avec un îlot séparateur de sens, réduire la vitesse d'approche, améliorer la visibilité en ajoutant un feu à diodes sur potence, panneaux à messages variables, etc.). RFF a contribué à la rédaction d'une note et d'une grille de diagnostic SETRA sur les solutions à mettre en oeuvre pour améliorer la sécurité aux passages à niveau (en 2008).

3 - Supprimer les « petits » passages à niveau (avec des trafics faibles) en créant une route de déviation sur un ouvrage déjà existant.

4 - Faire de la prévention pour rappeler les règles de bonne conduite à respecter (journée grand public de prévention sur des passages à niveau avec les forces de l'ordre, la DSCR, la Prévention Routière, les collectivités territoriales).

5 - Développer la sanction par le biais du contrôle sanction automatique (premier « radar » de franchissement installés par la DSCR en 2010 sur le PN30 de Lagny le Sec / Le Plessis Belleville, en Picardie, dans l'Oise) et de radars vitesse. Griller un feu rouge au passage à niveau est passible d'un retrait de 4 points et d'une amende de 135 euros.

6 - Expérimenter de nouveaux équipements et dispositifs pour améliorer la sécurité dans le cadre de l'Instance nationale pour l'amélioration de la sécurité des passages à niveau présidée par Claude Liebermann (avec la DGITM, DSCR, EPSF, SETRA, SNCF, représentants des collectivités et RFF).

7 - Ne pas créer de nouveaux passages à niveau.

Cette politique s'est révélée efficace :

Deux fois moins de tués en 10 ans

30 % de décès en moins sur les passages à niveau entre 2009 et 2011



LES RADARS DE FRANCHISSEMENT DES PASSAGES À NIVEAU

Les premiers radars de franchissement seront mis en service en juillet sur le passage à niveau de Jonches près d'Auxerre.

Le principe du radar

Le radar de franchissement verbalise automatiquement les usagers de la route qui ne respectent pas l'arrêt au feu rouge clignotant du passage à niveau.

Un peu de technique

Le système fonctionne à l'aide de boucles électromagnétiques (4 par sens de circulation) implantées dans le sol de part et d'autre de la ligne d'effet du feu matérialisée sur le sol en traits pointillés. Ces boucles sont actives lorsque le signal est allumé et détectent le passage des véhicules. Ces derniers sont flashés, par un appareil de prise de vue placé en amont, une première fois au début du franchissement de la ligne, et une seconde fois lorsqu'ils ont poursuivi leur course sur le passage à niveau, que ce soit sur leur voie (passage direct) ou sur la voie adjacente (passage en contournement des barrières).

Le dispositif de contrôle est sensiblement le même que celui qui contrôle le franchissement de feux rouges, la différence essentielle venant de la signalisation rouge clignotante (feu R24) au niveau d'un passage à niveau. Cette dernière a donc été complétée d'un troisième feu R24 fonctionnant en alternance, afin que chaque cliché d'infraction puisse mettre en évidence le signal rouge allumé.

Par ailleurs, afin de permettre aux usagers de s'arrêter en toute sécurité pour respecter la signalisation clignotante, un délai de sécurité, analogue au feu orange pour les feux tricolores est paramétré sur les équipements. Ce délai est de 3 secondes en agglomération, et de 5 secondes hors agglomération. Ce n'est qu'au-delà de ce délai que les franchissements illicites déclencheront le flash du radar.

Infraction

Le montant de l'infraction est de 135 euros avec une perte de 4 points, comme pour les feux tricolores.

Résultats de l'expérimentation

L'expérimentation menée en 2010 et 2011 sur deux passages à niveau a donné de bons résultats puisque le nombre d'infractions sur les sites équipés a baissé de plus de 60%.

Déploiement

Le gouvernement a donc décidé de déployer des radars de franchissement sur une vingtaine de passages à niveau en 2012, en accord avec RFF, en complément des 45 radars vitesse fixes qui équipent déjà 25 passages à niveau prioritaires.





LES INNOVATIONS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

L'Instance nationale pour l'amélioration de la sécurité des passages à niveau, présidée par Dominique Lebrun, mène depuis 1998 des études de comportement et des expérimentations de nouveaux équipements.

Plusieurs expérimentations ont été concluantes. Par exemple :

- L'îlot séparateur de chaussées a permis de réduire le nombre d'infractions de type passages en chicane, et également de réduire la vitesse d'approche des usagers de la route ;
- Le feu à diodes sur une potence a permis d'améliorer la visibilité des feux notamment sur les routes avec des circulations importantes de poids lourds ;
- Le panneau à messages variables installés environ 300 mètres avant le passage à niveau a permis de réduire les vitesses d'approche des usagers de la route par une meilleure anticipation du freinage ;
- Le radar de franchissement installé par la DSCR a permis de réduire fortement le nombre d'infractions et donc les risques d'accidents.
- 27 passages à niveau sont équipés de radars de vitesse.

Toutes ces expérimentations concluantes sont en cours de déploiement par Réseau Ferré de France et la DSCR avec les gestionnaires routiers, certains équipements se retrouvent parmi les 12 passages à niveau de l'opération de prévention du 9 juin (voir les 3 exemples ci après).

D'autres expérimentations sont en cours, par exemple :

- Le marquage au sol de croisillons jaunes pour mieux matérialiser la zone d'arrêt interdite et réduire les risques de collisions du à un arrêt sur le passage à niveau (ce type de marquage existe déjà au Royaume Uni) ;



TROIS EXEMPLES DE PASSAGES À NIVEAU AMÉNAGÉS

Passage à niveau 141 de Hondeghehem dans le Nord :

Situé sur la ligne ferroviaire de Arras à Dunkerque (97 trains par jour à 160 km/h) et sur la RD 161 (5 000 véhicules par jour).

32 accidents ont été relevés sur 10 ans, dont 31 bris de barrières et une collision entre un véhicule routier et un train.

Vu les trafics routiers et ferroviaires et le nombre d'accidents sur 10 ans, ce passage à niveau fait partie des 10 les plus prioritaires de France.

Un diagnostic de sécurité a été fait par le Conseil Général du Nord et RFF en 2009. Puis une convention cadre sur l'amélioration de la sécurité des passages à niveau sur RD a été signée par l'Etat, le Conseil Général du Nord et RFF en 2010. Cette convention est la déclinaison au niveau du département de la charte signée en 2009 par l'Etat, l'Association des Départements de France et RFF.

Ce passage à niveau est le premier du département amélioré dans le cadre de la nouvelle convention. Des travaux conséquents ont été réalisés :

- Reprise du tracé de la route pour faciliter le franchissement (les courbes en S ont été redressées) ;
- Aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée ;
- Installation d'un îlot séparateur de chaussée pour éviter les passages en chicane ;
- Mise en place d'un enrobé spécial sur la chaussée pour augmenter l'adhérence et réduire les distances de freinage ;
- Ajouts de feux sur potence pour améliorer la visibilité ;
- et enfin*
- Installation par la DSCR de deux « radars » de franchissement de passage à niveau.

Zoom sur le radar de franchissement :

Ce nouveau radar est en expérimentation depuis mi 2010. Les résultats de l'expérimentation sont concluants. Le nombre d'infractions, donc le risque d'accidents, a baissé de façon significative.

Une fois homologué, il sanctionnera automatiquement les usagers de la route qui « grillent » les feux rouges clignotants du passage à niveau : 4 points, 135 euros.



Passage à niveau 19 d'Auxerre dans l'Yonne :

Situé sur la ligne ferroviaire de Laroche à Cosne (38 trains par jour à 120 km/h) et sur la RN 77 (15 000 véhicules par jour dont 12% de poids lourds).

20 accidents ont été relevés sur 10 ans, dont 2 collisions entre un véhicule routier et un train. Le dernier accident de décembre 2010 était une collision entre un car scolaire et un TER faisant 2 blessés graves et 20 blessés légers.

Vu les trafics routiers et ferroviaires et le nombre d'accidents sur 10 ans, ce passage à niveau fait partie des 50 les plus prioritaires de France.

Un diagnostic de sécurité a été fait en 2008 par la Direction Interdépartementale des Routes et RFF.

Une convention de financement pour engager le traitement des 17 PN prioritaires sur RN a été signée par l'Etat et RFF en 2008. Des études préliminaires de suppression et d'amélioration ont ainsi été menées sur ce passage à niveau.

En attendant la suppression, des améliorations ont été mises en œuvre en 2011 :

- Installation de feux rouges clignotants à diodes pour améliorer la visibilité ;
- Mise en place d'un feu d'alerte jaune clignotant sur les panneaux de signalisation avancée lorsque le passage à niveau se ferme afin de prévenir l'utilisateur de la route environ 150 mètres avant le passage à niveau.

De nouvelles actions d'améliorations sont prévues courant 2012 :

- Installation de feux tricolores en amont du passage à niveau pour éviter qu'un bouchon se forme sur le passage à niveau qui est situé à proximité d'un carrefour giratoire (avec un système de boucles électromagnétiques installées dans la chaussée pour détecter la présence des véhicules) ;
- Installation d'un radar de feu de passage à niveau pour éviter les infractions et les passages en chicane. Sanction : 4 points et 135 euros.



Passage à niveau d'Obernai dans le Bas-Rhin :

4 passages à niveau très proches, situés dans une zone agricole de la commune d'Obernai (numéros 31, 32, 33 et 34) sur la ligne ferroviaire de Sélestat à Saverne, et sur des routes communales avec des trafics routiers faibles. Ces 4 passages à niveau étaient équipés de croix de St André (pas de feux ni de barrières) au vu des trafics routiers.

Il existe un projet de piste cyclable le long de la voie ferrée.

Un projet d'amélioration de la sécurité globale a été mis en œuvre sur les 4 passages à niveau, grâce à une démarche partenariale entre la commune d'Obernai et RFF.

3 passages à niveau ont été supprimés, des routes ont été aménagées pour rétablir les circulations routières et les flux ont été concentrés sur un passage niveau qui a été équipé de feux et de barrières automatiques.



DES RÈGLES À RESPECTER

Traverser nos voies ferrées, encadrées par un passage à niveau, n'est pas dangereux à condition d'être prudent. En voiture, en camion, en deux-roues, à un passage à niveau, le respect strict du code de la route et de la signalisation est vital.

À l'approche d'un passage à niveau ralentissez.

Ces panneaux se trouvent 150 mètres avant le passage à niveau, ralentissez à la vue de ces panneaux.

Pour les passages à niveau avec barrières et feux:

S'arrêter au feu rouge clignotant, même si les barrières ne sont pas encore baissées : un train peut passer 25 secondes après le début du signal et ne peut pas s'arrêter.

Pour les passages à niveau à Croix de Saint-André avec un Stop: marquer l'arrêt au stop et vérifier que la voie est libre et qu'il n'y a pas de train des 2 côtés.

Pour les passages à niveau à Croix de Saint-André sans Stop: ralentir à l'abord de la signalisation et du passage à niveau et franchir le passage seulement si les voies sont libres dans les deux sens.

Ne s'engager au croisement d'un passage à niveau que si le conducteur est capable de le traverser sans risque de s'immobiliser et de s'arrêter au milieu.

Une fois le véhicule engagé, si une barrière se ferme, ne pas hésiter pour se dégager, à la briser avec le véhicule. Elle est conçue pour cela.

En cas de problème sur le passage à niveau : évacuer la voiture si elle est bloquée sur le passage à niveau, ne pas hésiter à utiliser le téléphone installé de part et d'autre des passages à niveau automatiques ou pour les passages à niveau non équipés de téléphone, composer le 18 ou le 112.



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION 2012

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE



Pivot du système ferroviaire français, Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 400 collaborateurs pour un chiffre d'affaires près de 5 milliards d'euros en 2010, RFF pilote un plan de modernisation du réseau sans précédent de 13 milliards d'euros sur la période de 2008 - 2015. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, RFF met en œuvre la politique nationale de déploiement de lignes nouvelles.

Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Les partenaires de l'opération en France :

Cette journée de prévention est organisée en France avec l'appui :

- Du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ;
- De la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR) ;
- De l'Instance nationale Passage à Niveau ;
- De la SNCF ;
- De l'Association Prévention Routière ;
- Des collectivités territoriales et avec les Préfectures concernées ;
- De la Police et la Gendarmerie nationale.



Le maître d'ouvrage de l'opération mondiale



ILCAD est le nom de l'opération mondiale de prévention aux passages à niveau (International Level Crossing Awareness Day). Cette opération, à l'initiative de la France en 2008, est coordonnée par l'Union européenne au niveau européen et par l'UIC (Union Internationale des Chemins de fer) au niveau mondial.

LES VISUELS DE LA CAMPAGNE 2012

"Pas possible
d'être en
retard à ma
réunion"

INCONSCIENT

**AU PASSAGE À NIVEAU,
PROTÉGEONS NOS VIES**

JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2012

www.securite-passageaniveau.fr

Logo de la République Française, logo du Service National des Espaces, logo de la SNCF, logo de l'AFR, logo de l'ALCAS.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

**"Vite à la crèche
et je file à mon
rendez-vous"**

IMPRUDENTE

AU PASSAGE À NIVEAU,

PROTÉGEONS NOS VIES

JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2012

www.securite-passageaniveau.fr

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

**"Mon dentiste
n'attend pas,
je passe !"**

IMPATIENTE

AU PASSAGE À NIVEAU,
PROTÉGEONS NOS VIES

JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2012

www.securite-passageaniveau.fr

Logo of Réseau Ferré de France (RFF) at the bottom right.

**j'arrive
dans 10 min
me dépêche :)**

INSOUCIANT

**AU PASSAGE À NIVEAU,
PROTÉGEONS NOS VIES**

JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2012

www.securite-passageaniveau.fr

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE



CONTACTS PRESSE

Réseau Ferré de France (RFF)

Manon de CASSINI - HERAIL

Tél. : +33 1 53 94 31 38

manon.herail@rff.fr

Association Prévention Routière

Sophy Sainten

Tél. : +33 1 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

SNCF

François REMY, Direction de la Communication SNCF - Service de Presse

Tél. : 01 53 25 60 43

francois.remy@sncf.fr

Jacques BRASQUET, SNCF Infrastructure (pour la partie réglementation et équipements)

Tél. : 01 53 42 72 01

jacques.brasquet@sncf.fr

Coordination Agence

Sophie Nunziati

01 77 35 18 52

snunziati@agenceverte.com



ANNEXES AU DOSSIER DE PRESSE

Les fiches techniques de présentation des passages à niveau concernés par l'opération 2011

Mennecy (91)

- PN 19

- Ce passage à niveau prioritaire (PNP) est situé sur la RD123
- Circulation : 56 trains/j et 11 650 véhicules/j
- Vitesse des trains : moyenne 110km/h

Contexte

Accidentologie : 4 heurts et 2 collisions en 10 ans (1 piéton tué en 1995 et 1 motocycliste blessé grave en 2011)

Travaux / innovations

- Travaux de suppression en cours
- Fin des travaux au printemps 2013

Creysse, commune de Bergerac (24)

- PN 427

- Ce passage à niveau prioritaire est situé hors agglomération sur la RD 32.
- Circulation : 7 100 véhicules/j et 16 trains (TER) /j
- Vitesse des trains : moyenne 90 km/h

Travaux / innovations

Répertorié dans les passages à niveau prioritaires, le passage 427 a fait l'objet de diverses modernisations. Ce PN voiture non gardé est automatique avec barrières et signal lumineux et sonore depuis 2002. Il a été muni en 2009 de 2 radars de vitesse. De plus les feux rouges clignotants ont été rehaussés et la visibilité du PN amélioré grâce à des diodes.

- Planning prévisionnel de la suppression du pont route

- Travaux construction pont route : septembre 2013

Selon le planning prévisionnel, la totalité des travaux (y compris les travaux d'aménagement de la RD 32) devrait être achevée courant 2015.

L'opération de suppression de ce PN « préoccupant » sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage du CG 24.

Les cofinanceurs sont : CG 24 / RFF / Etat / Région / Communauté de communes Bergerac Pourpre.

Reims (51)

- PN 38

- Ce passage à niveau prioritaire est situé au croisement de la RD 75 et de la ligne de Soissons à Givet,
- Circulation : 30 trains /j et plus de 9500 véhicules/j,
- Vitesse des trains : 120 km/h.

Contexte

Dans le département de la Marne, une convention a été signée avec le Conseil général pour améliorer la sécurité des PN sur route départementale

Travaux / innovations

- Une étude préliminaire d'amélioration de la sécurité a été réalisée par RFF avec le Conseil général

- La solution envisagée serait l'élargissement du PN avec la création d'une troisième voie pour fluidifier la circulation routière
- Des feux à diodes ont été installés afin d'améliorer la visibilité

St-Pierre-Quiberon Morbihan (56)

- PN 470

- Situé hors agglomération, au croisement de la RD 768 et de la ligne ferroviaire Auray – Quiberon
- Le passage à niveau n°470 est de catégorie SAL 2, c'est-à-dire équipé d'un signal automatique lumineux et de 2 demi-barrières avec îlots séparateurs de sens.
- Trafic routier : en moyenne 13 544 véhicules jour
- Vitesse maximum des trains à la traversée du PN : 60km/h

Contexte

- La ligne ferroviaire Auray-Quiberon exploitée en navette par le « Tire-Bouchon » pendant la période estivale est longue de 27 kilomètres sur une voie unique et non électrifiée.
- 9 points d'arrêt voyageurs permettent de desservir toute la presqu'île de Quiberon.
- 31 PN répertoriés sur l'axe, se décomposent en 23 équipes et d'une signalisation lumineuse et de demi-barrières, 5 sont à Croix de Saint-André avec Stop et 3 sont des PN pour les piétons.

Travaux / innovations

Les collectivités se sont rapprochées de RFF afin d'étudier la mise en place d'une liaison douce* passant par le passage à niveau.

Compte-tenu de la configuration du site, l'itinéraire de la liaison douce a été modifié afin de ne pas traverser le passage à niveau.

Ce travail de concertation est un bon exemple de réflexions globales à mener sur la sécurité à l'abord des passages à niveau.

**liaison douce : Cela permet de se déplacer en toute sécurité d'un point à un autre sans utiliser la voiture. Elle est accessible aux marcheurs, cyclistes, rollers...*

Commune du Thor (84)

- PN 8

- Ce passage à niveau prioritaire est situé hors agglomération sur la RD 901.
- Circulation : 7 900 véhicules/j et 67 trains /j
- Vitesse des trains : 130 km/h

Contexte

Au titre du contrat de performance, RFF s'est engagé à supprimer un certain nombre de passages à niveau préoccupants.

Travaux / innovations

Quelles solutions pour la suppression de 3 passages à niveau prioritaires ?

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la suppression du PNP n°8, de la ligne Avignon – Miramas par Salon situé sur le territoire communal du Thor.

La solution retenue comprend :

- un pont route de 59 m de long sur 13 m de large pour le franchissement de l'emprise ferroviaire,
- un pont route sur le canal pour la reconstitution de l'accès à la déchetterie et à la future station d'épuration,
- la reprise des voiries de dessertes des propriétés adjacentes,
- la création d'un rond-point.

Afin d'améliorer la visibilité de la signalisation ferroviaire du PN, RFF a remplacé les feux classiques par des feux à diodes, au titre du programme ASPN.

- Aménagements routiers et afin d'optimiser l'opération, l'option retenue est une réalisation en 2 phases :



1^{ère} : Mesures d'amélioration, hors ouvrage de suppression du PN, dont, côté ouest du PN (coté Châteauneuf de Gadagne) :

- Suppression du point info,
- Rehaussement et modification des îlots de la RD sur 150 m (effet visuel de rétrécissement de la chaussée),
- Création d'une voirie afin d'éliminer le débouché de la voirie communale sur le PN,
- Mise en place de bandes rugueuses au droit du PN.

Et côté est (coté Le Thor) :

- Création d'un giratoire,
- Création d'une voirie permettant de desservir la déchetterie, y compris franchissement du canal d'irrigation et suppression du tourne à gauche actuel,
- Reprise du profil en travers de la RD901 (création d'îlots, ...),
- Mise en place de bandes rugueuses au droit du PN.

Coyolles (02)

- PN 43

- Situé à l'intersection de la Route Nationale n°2 (Paris- Soissons) et de la ligne La Plaine- Hirson.
- Passage à niveau prioritaire
- Trafics : 26 trains/j – 15 000 véhicules/j
- Vitesse moyenne des trains : 140 km/h

Contexte

Une étude de faisabilité de suppression du passage à niveau a été réalisée il y a 2 ans.

Cependant :

- il apparaît que le trafic routier sera quasi-nul après la réalisation de la déviation de la RN2 en 2x2 voies sur le secteur (opération sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Picardie) prévue à court terme.
- les aménagements réalisés sur place ont considérablement améliorés les résultats en termes de sécurité.

En conséquence, le passage à niveau sera conservé.

Travaux / innovations

Les améliorations :

- l'ensemble des feux du passage à niveau est équipé de diodes, améliorant ainsi la visibilité des installations par tout temps
- 2 feux hauts sur mats ont été installés, permettant notamment de donner de la visibilité aux installations en cas de files de poids lourds
- Abaissement de la vitesse à 70 km/h

La sanction : Un radar de contrôle de vitesse a été implanté à proximité immédiate du passage à niveau (dans le sens Soissons vers Paris) - 4 points, 135 euros.

St Jean de la Ruelle (45)

- PN 91

- Situé en agglomération, rue Paul Doumer
- Circulation : 4 000 véhicules/j et 136 trains /j
- Vitesse des trains : 200 km/h

Contexte

Il est situé en milieu urbain sur la ligne reliant Paris Austerlitz-Bordeaux Saint Jean où des trains circulent à une vitesse de 200km/h.

Travaux / innovations

RFF a lancé des études préliminaires de suppression en 2011. Ces études viennent de se terminer.



Lunel (37)

- PN 23

- Situé à côté de la gare de Lunel
- Circulation : 1500 véhicules/jour et 145 train/jour
- Vitesse des trains : 160km/h - Vitesse routière : 50km/h

Contexte

Le PN 23 est situé dans un secteur urbanisé non dense et ne dispose pas d'équipement pour les piétons, les cycles ou les PMR.

PN sur route en S entraînant une fermeture longue. 4 demi-barrières.

VERCIA (39)

- Situé à l'intersection de la ligne Mouchard-Bourg en Bresse et de la route départementale 1083, le passage à niveau est situé dans un lieu-dit où la vitesse de circulation est limitée à 50 km/h.
- Circulation : 20 trains/j et 6 042 véhicules/j,

Contexte

Ce passage à niveau est soumis à un trafic routier et ferroviaire dense. Ces dix dernières années, 9 collisions ont été recensées dont une avec un camion et une avec un convoi exceptionnel.

Travaux, innovations

De 1998 à 2008, des feux à diodes ainsi que des potences ont été installés dans une perspective d'amélioration de la visibilité du passage à niveau.

En 2009, la vitesse de circulation a été limitée à 50 km/h au lieu de 70 km/h, et un radar de contrôle de vitesse a été mis en place.

Un diagnostic sécurité a également été réalisé en 2011 sur ce passage à niveau.

Oullins (69)

- PN 375

- Circulation : 59 trains/j et 4 000 véhicules/j

Travaux et innovations

Suppression programmée en 2014 - création d'un passage en souterrain.

Toulouse (31)

- PN 189 bis

- Ce passage à niveau prioritaire en raison d'un fort trafic ferroviaire et routier et d'une route en S, est situé sur une voie communale dans un secteur en plein développement de l'agglomération toulousaine.
- Circulation : 9465 véhicules/j et 133 trains /j
- Vitesse des trains : 140 km/h

Contexte

Ce passage à niveau entre dans le champ d'application du protocole pour une politique de sécurité sur les passages à niveau sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, en cours de signature entre RFF , l'Etat et la CUGT.

Travaux

Des feux à diode ont déjà été mis en place sur ce PN.

Une étude préliminaire de suppression a été menée en 2010-2011 avec pour objectif d'aboutir à une suppression par un ouvrage dénivelé qui permette à la fois un renforcement de la sécurité et un fonctionnement urbain harmonieux pour ce secteur en pleine évolution. Dans le cadre du protocole,

les signataires ont convenu de lancer l'avant-projet de suppression dès 2012 dans un cadre partenarial de financement.

Notre-Dame de Bondeville en Haute-Normandie (76)

- PN 45

- Ce passage à niveau prioritaire est situé au sein de la commune de Notre-Dame de Bondeville à l'intersection entre la route de Houppeville (D321) et de la ligne ferroviaire Paris-Rouen-Le Havre,
- Circulation : 130 trains/j et 2 500 véhicules/j,
- Vitesse moyenne : 130km/h,

Contexte

Ce passage à niveau a été équipé de jeux à diodes pour améliorer la visibilité et un diagnostic a été réalisé avec les équipes du Conseil Régional de Seine-Maritime. Cela a permis de mettre en exergue des pistes supplémentaires d'amélioration qui sont en cours d'analyse par le siège de Réseau Ferré de France.

Travaux/Innovations

Des études pour la suppression du passage à niveau sont en cours en vue d'une suppression en 2016-2017.